

OFFRE D'EMPLOI

Responsable du service ingénierie et animation territoriale

Statut	Fonctionnaire ou contractuel de la fonction publique territoriale
Cadre d'emploi	Attaché(e) territorial(e) – Ingénieur(e) territorial(e)
Catégorie	A

PRÉSENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION

Mission principale du service	Favoriser l'émergence et assurer l'accompagnement des projets locaux dans le cadre des dispositifs de développement des territoires à l'échelle des communes ou de l'EPCI. Organiser le processus de prise en charge, de pilotage et de suivi en interne des projets d'investissements structurants.
Composition du service	3 agents – 1 responsable et 2 chargé(e)s de mission
Positionnement du poste	- Placé sous l'autorité de la Directrice Générale des Services (DGS) pour le suivi des projets d'investissements structurants de la collectivité. - Placé sous l'autorité du Directeur Général Adjoint Attractivité et Développement Territorial (DGAADT) pour les programmes territoriaux de développement.

MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE

Mission principale, raison d'être ou finalité du poste	- Structurer une organisation en termes d'ingénierie de projet pour optimiser la mobilisation de recettes externes, favoriser le montage et la réalisation des projets à l'échelle de l'EPCI. - Piloter la mise en œuvre des projets d'investissement structurants. - Animer les programmes territoriaux de développement : CRTE, Territoires d'industrie, Petites Villes de Demain - Créer et organiser l'accès à la donnée de données socioéconomiques.
Missions et activités du poste	Structurer une organisation en termes d'ingénierie de projet - Manager des projets complexes et organiser des tâches en coopération avec les services de la CCOG, - Développer des outils et des modèles standardisés pour faciliter la préparation des dossiers de financement, - Identifier les risques associés à chaque projet et évaluer leur impact sur les objectifs et les délais de réalisation. Définir une stratégie de mobilisation des recettes externes - Identifier les différentes sources de financement possibles (dotations de l'État, fonds européens, subventions diverses), - Assurer le suivi des demandes et gérer les relations avec les financeurs,

	- Effectuer une veille permanente sur les opportunités de financement et les évolutions réglementaires. Organiser le processus de prise en charge, de pilotage et de suivi en interne des projets d'investissements structurants - Établir un processus de suivi des projets, en veillant à la bonne allocation des ressources et au respect des échéances, - Organiser des réunions de pilotage avec les équipes de projet et les parties prenantes pour évaluer l'avancement, identifier les obstacles et trouver des solutions, - Mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation. Animer les programmes territoriaux de développement - Assurer la gestion, le suivi et l'évaluation des actions inscrites dans les programmes territoriaux de développement, - Organiser et animer des comités de pilotage et des groupes de travail pour chaque programme, - Identifier et développer des partenariats stratégiques avec les acteurs publics et privés. Créer et organiser l'accès à la donnée socioéconomique - Identifier des sources d'information pertinentes, - Développer des partenariats afin de collecter des données et de l'information, - Créer des outils pour faciliter l'accès aux données par les équipes internes et partenaires.
Conditions de travail	Temps de travail à temps complet
	Horaires : - Lundi et jeudi : 7h30 à 13h et 14h à 17h15 - Mardi, Mercredi, Vendredi : 7h30 à 14h00
	Lieu de travail : Siège de la CCOG à Mana et annexe à Saint-Laurent du Maroni, avec déplacements dans les communes membres.
	Moyens matériels à disposition : - Ordinateur - Téléphone mobile - Imprimante - Fournitures de bureau
	Avantages : - Tickets restaurants - CNAS - Complément Indemnitaire Annuel (prime en fonction des objectifs) - Prévoyance collective - Participation employeur à la complémentaire santé

COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE

Profil du poste	Les « savoirs » (diplôme, formation) : - De formation supérieure : bac +5 dans les domaines de développement local et d'aménagement du territoire.
------------------------	--

	Les « savoir-faire » : - Méthodes de conduite et d'ingénierie de projets ; - Connaissance des tendances et démarches innovantes en matière de développement des territoires ; - Principes et modes d'animation du management public territorial ; - Outils et méthodes du développement local ; - Finances publiques, règlements d'attribution des aides publiques et des fonds européens.
	Les « savoirs-être » : - Sens du service public ; - Rigueur professionnelle ; - Communicant et apte à animer des réunions et groupes de travail ; - Capacités d'organisation ; - Grande disponibilité ; - Sens du relationnel et travail en équipe ; - Qualités rédactionnelles de synthèse ; - Esprit d'initiative.